

DON D'ORGANES ET DE TISSUS : LE CHU BESANÇON FRANCHE-COMTÉ SE MOBILISE POUR INFORMER, SENSIBILISER ET INVITER CHACUN À EN PARLER À SES PROCHES

Dimanche 14 juin | 9h-18h

Stand d'information | Village santé du festival Grandes heures nature – Chamars, Besançon

Lundi 22 juin | 20h

Ciné-débat | Cinéma Mégarama Marché Beaux-Arts, Besançon

À l'occasion de la Journée nationale de réflexion sur le don d'organes et la greffe, et de reconnaissance aux donneurs, le CHU Besançon Franche-Comté organise plusieurs temps forts à destination du grand public. Stands d'information, quiz, échanges avec les professionnels de la Coordination hospitalière des prélèvements d'organes et de tissus (CHPOT), ciné-débat en présence de l'auteur et de témoins. L'objectif est simple et essentiel : mieux comprendre le don d'organes et de tissus, connaître la loi, exprimer sa position et surtout en parler à ses proches.

Un sujet de santé publique, une conversation essentielle

Chaque année, le don d'organes et de tissus permet de sauver ou d'améliorer la vie de milliers de patients. Rein, foie, cœur, poumons, cornées, tissus : derrière chaque greffe, il y a une chaîne médicale, humaine et solidaire, rendue possible par la générosité des donneurs, l'accompagnement des proches et la mobilisation des équipes hospitalières.

En France, chacun est présumé donneur d'organes et de tissus après sa mort, sauf s'il a exprimé son refus de son vivant. Ce refus peut notamment être communiqué à ses proches, formulé par écrit ou enregistré sur le registre national des refus. Mais dans les faits, lorsque la situation se présente à l'hôpital, les équipes interrogent les proches pour connaître la volonté du défunt.

Le plus important : en parler à ses proches

Le message porté par le CHU Besançon Franche-Comté est clair : **le plus important, c'est d'en parler**. En parler, c'est permettre à ses proches de connaître sa position. En parler, c'est éviter qu'ils aient à s'interroger dans un moment de sidération et de douleur. En parler, c'est faire respecter sa volonté.

Contact presse

Lucie Lachaud, Chargée de communication

03 81 21 88 51

llachaud@chu-besancon.fr

Une procédure médicale très encadrée

Le don d'organes après le décès peut être envisagé dans des situations médicales très particulières, notamment lorsqu'un patient pris en charge en réanimation présente une atteinte neurologique grave susceptible d'évoluer vers une mort encéphalique.

La mort encéphalique correspond à la destruction totale et irréversible du cerveau. Elle est diagnostiquée par les médecins selon une procédure stricte, puis confirmée par des examens complémentaires. Aucune démarche de prélèvement ne peut être engagée sans confirmation médicale du décès.

Aux côtés des proches, une équipe formée et dédiée

Lorsque le don est possible, la Coordination hospitalière des prélèvements d'organes et de tissus (CHPOT) intervient aux côtés de l'équipe médicale. Elle accompagne les proches, répond à leurs questions et recherche le témoignage de la volonté du défunt. En cas d'opposition connue, la procédure s'arrête. En l'absence d'opposition, les organes et tissus sont évalués, puis les informations médicales sont transmises à l'Agence de la biomédecine, qui organise leur attribution aux patients en attente de greffe, selon des règles nationales.

Un prélèvement réalisé dans le respect du corps

Le prélèvement a lieu au bloc opératoire, dans les mêmes conditions d'hygiène, de sécurité et de respect qu'une autre intervention chirurgicale. Le corps du défunt est ensuite restauré avec soin et restitué aux proches. La CHPOT reste disponible pour les accompagner et, s'ils le souhaitent, leur donner ultérieurement des nouvelles générales des greffes réalisées, dans le strict respect de l'anonymat entre donneur et receveur.

Deux rendez-vous pour s'informer à Besançon

Dans le cadre de la mobilisation nationale autour du 22 juin, le CHU Besançon Franche-Comté propose trois temps forts ouverts au public.

Dimanche 14 juin, de 9h à 18h

Stand d'information au Village santé du festival Grandes heures nature
Chamars, Besançon

L'équipe de la Coordination hospitalière des prélèvements d'organes et de tissus du CHU Besançon Franche-Comté sera présente au Village santé du festival Grandes heures nature. Les visiteurs pourront échanger librement avec les professionnels, poser leurs questions, mieux comprendre les étapes du don et repartir avec des informations claires pour en parler autour d'eux.

Lundi 22 juin, à 20h

Ciné-débat autour du documentaire *Le Désert à Pleins Poumons*

Cinéma Mégarama Marché Beaux-Arts, Besançon

Sur inscription : <https://framaforms.org/formulaire-dinscription-au-cine-debat-organise-par-le-chu-besancon-franche-comte-1781076945>

[Lire le synopsis](#)

Le CHU organise une soirée ciné-débat autour du documentaire *Le Désert à Plein Poumons*, réalisé par et avec Alexandre Allain, lui-même greffé des poumons. Cette projection a pour ambition d'offrir un espace d'échange autour du don d'organes, de la greffe et de ce qu'ils représentent pour les patients, les proches

Contact presse

Lucie Lachaud, Chargée de communication

03 81 21 88 51

llachaud@chu-besancon.fr

et les familles de donneurs. À l'issue du film, le débat réunira Alexandre Allain, d'autres témoins — patient greffé et famille de donneur — ainsi qu'Armand Dirand, philosophe, pour croiser les regards et ouvrir la discussion avec le public.

Le rôle essentiel de la Coordination hospitalière des prélèvements d'organes et de tissus

Au CHU, la CHPOT est un service entièrement dédié à cette activité. Ses missions sont multiples : identifier et coordonner la prise en charge d'un donneur potentiel, accompagner les proches, recueillir le témoignage de la volonté du défunt, organiser le prélèvement en lien avec les équipes médicales et chirurgicales, et contribuer à l'information des professionnels de santé comme du grand public.

Cette équipe intervient dans des situations d'une grande intensité humaine. Son rôle est à la fois médical, organisationnel et profondément relationnel. Elle garantit le respect du cadre légal, du corps du défunt, de la volonté exprimée et de l'accompagnement des familles.

Elle porte également, tout au long de l'année, des actions de sensibilisation auprès des établissements scolaires, des professionnels et du grand public pour mieux faire connaître le don d'organes et de tissus.

Le don d'organes au CHU de Besançon : une activité majeure au service des patients

Chaque année, au CHU Besançon Franche-Comté, des prélèvements d'organes et de tissus sont réalisés afin de permettre des greffes chez des patients receveurs, à Besançon ou ailleurs en France, selon la liste nationale d'attente établie par l'Agence de la biomédecine.

En 2025, l'activité de la Coordination hospitalière des prélèvements d'organes et de tissus du CHU Besançon Franche-Comté a représenté :

- 68 donneurs potentiels ;
- 34 donneurs prélevés ;
- 21 refus et 7 contre-indications.

Les prélèvements réalisés au CHU de Besançon ont notamment permis le prélèvement de :

- 67 reins ;
- 28 foies ;
- 11 cœurs ;
- 9 poumons ;
- 1 pancréas ;
- 4 pancréas/îlots ;
- 172 cornées ;
- 10 prélèvements d'épiderme ;
- 6 prélèvements de tissus artério-veineux.

Le CHU Besançon Franche-Comté est également un établissement engagé dans l'activité de greffe. En 2025, y ont été réalisées :

- 55 greffes rénales ;

Contact presse

Lucie Lachaud, Chargée de communication

03 81 21 88 51

llachaud@chu-besancon.fr

- 3 greffes rénales avec donneur vivant ;
- 47 greffes hépatiques ;
- 113 greffes de cornées ;
- 46 autogreffes de moelle ;
- 57 allogreffes de moelle.

Ces chiffres traduisent l'engagement constant des équipes du CHU Besançon Franche-Comté dans la chaîne du don, du prélèvement et de la greffe.

Un message simple : dites votre position à vos proches

Le don d'organes et de tissus reste parfois un sujet difficile à aborder. Il touche à la mort, au deuil, au corps, à l'intime. Pourtant, une conversation suffit souvent à soulager les proches le moment venu.

Dire « je suis donneur » ou « je ne souhaite pas donner » permet de faire connaître clairement sa volonté. Cette parole est précieuse pour les familles comme pour les équipes hospitalières.

À l'occasion du 22 juin, le CHU Besançon Franche-Comté invite chacune et chacun à prendre quelques minutes pour s'informer, se positionner et en parler à ses proches.

Don d'organes et de tissus : le plus important, c'est d'en parler.

Ressources

Vidéos

- 2026 – (Jamy – Épicurieux) Peut-on choisir à qui on donne ses organes ? : <https://www.youtube.com/watch?v=S93G6yahq8M>
- 2023 – Don d'organes : 10 choses à savoir : <https://www.youtube.com/watch?v=jorl4jBJMvO>
- 2023 (animation vidéo) – Le don d'organes sauve des vies : pensez-y ! : <https://www.youtube.com/watch?v=C5vXta6lKbA>
- 2023 – Don d'organes : témoignages de receveurs : <https://www.youtube.com/watch?v=cRP3LF2DGBY>
- 2023 – Don d'organes : interview du Dr Verdy de la coordination des prélèvements du CHU de Besançon : https://www.youtube.com/watch?v=aEaYOJs_QYM
- 2023 – Don d'organes : témoignages de proches de donneurs : <https://www.youtube.com/watch?v=Chz1rKT5VgQ>
- 2023 (extrait reportage France 3 Franche-Comté) – Don d'organes : une opération de sensibilisation dans les boulangeries du Doubs : <https://www.youtube.com/watch?v=nODVTrshjro>

Site web

Le site web de l'Agence de la biomédecine : www.dondorganes.fr

Contact presse

Lucie Lachaud, Chargée de communication

03 81 21 88 51

llachaud@chu-besancon.fr